



## INTERVAL ROUTAGE

### **47 licenciements, une défaite sans combat et maintenant ?**

Malgré les informations et les propositions précises formulées par notre syndicat, ni les élus au Comité d'entreprise en désignant un expert-comptable indépendant, ni les salariés en faisant la grève n'ont su arrêter le rouleau compresseur. En moins d'une semaine, le patron expédie les CE obligatoires et licencie 47 personnes sans une information économique suffisante, sans aucune compensation au-delà du strict minimum légal, sans même l'ouverture d'une cellule de reclassement pourtant obligatoire... Et en plus, il fait revenir des intérimaires ! Sans aucune garantie pour la survie de l'entreprise non plus.

D'après les quelques chiffres donnés par la direction mais qui ne sont pas vérifiés, des questions importantes demeurent :

- Entre 2011 et 2012, la direction annonce perdre 1 million de chiffre d'affaire mais des pertes aggravées de 2,5 millions ? La fusion avec Leval aurait coûté 3,8 millions ? Mais qui a décidé cette fusion ? Qui a visiblement mal organisé la chose ? Et pourquoi est-ce que ce sont les travailleurs qui payent l'addition ?
- Avec 11 millions de dettes déclarées au moment de la mise en redressement judiciaire et une baisse prévue de 27 % du chiffre d'affaire, la direction promet d'arriver juste à l'équilibre fin 2013. D'après les chiffres annoncés par la direction, on joue hélas dans mission impossible !

**Nous n'allons pourtant pas baisser les bras. Nous vous proposons :**

- D'exiger la tenue des élections qui auraient dû avoir lieu depuis la fusion pour un CE plus combatif avec une claire majorité CGT ; pour la désignation d'un expert-comptable indépendant. Le refus de la direction méritait une action en justice du CE pour délit d'entrave.
- De déclencher la procédure aux prud'hommes pour faire payer les 2 heures volées entre 37 et 35 pour les salariés concernés (rappel : il faut donner à Cissoko les photocopies de feuilles de paie des 5 dernières années).
- De constituer un collectif des licenciés (et futur licenciés...) afin d'obtenir des embauches dans les entreprises concurrentes, en particulier chez France-Routage avec le soutien des élus CGT de cette entreprise.

**Réunion des licenciés et des salariés d'Interval-Routage  
Lundi 4 février 2013 à 14 h 00  
au siège du syndicat 94 bd Auguste Blanqui - Paris 13  
(Métro Glacière)  
Tél : 01 43 31 53 51**

Paris, le 1<sup>er</sup> février 2013